

Vote des budgets primitifs 2017 :  
. Budget annexe Eau potable

L'an deux mille dix-sept, le mercredi 19 avril, à 10 heures 00, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence, s'est rassemblé au siège de CAP Excellence (salle du Conseil), sis 18 boulevard LEGITIMUS 97 110 Pointe-à-Pitre, sous la présidence de Monsieur Eric JALTON, Président, en vue de délibérer suivant l'ordre du jour de la convocation datée du 11 avril 2017.

Présents : 31		
Président		
M. Eric	JALTON	
Vice-Présidents		
M. Jacques	BANGOU	1 <sup>er</sup> Vice-Président
M. Georges	DAUBIN	2 <sup>ème</sup> Vice-Président
M. Rosan	RAUZDUEL	3 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Hélène	MOLIA-POLIFONTE	4 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Suzelle	SEVILLE	5 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Maguy	CELIGNY	9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Fred	EUSTACHE	10 <sup>ème</sup> Vice-Président
Mme Claudine	CHALUS	12 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Renée-George	NABAJOTH-DELOUMEAUX	14 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Conseillers Communautaires - Membres du Bureau		
M. Fabert	MICHELY	
Mme Josiane	GATIBELZA	
Mme Corinne	PETRO	
Mme Lyliane	PIQUION	
Mme Alberta	ALBERI	
M. Justin	DESSOUT	
Mme Francesca	FAITHFUL	
Autres Conseillers Communautaires		
Mme Maryse	ALIDOR-DAHOMAIS	
Mme Lise Claude	AZEDE	
M. Jean-Luc	CELIGNY	
M. Audry	CORNANO	
Mme Lydia	FANHAN-LAURIETTE	
Mme Juliana	FENGAROL	
M. José	GUIOLET	
Mme Célia	HATCHI-MIMIETTE	
M. Jocelyn	LEREMON	
M. Alix	NABAJOTH	
M. Jean-Charles	SAGET	
Mme Nadiah	SURVILLE-PERAFIDE	
Mme Ketty	WALPO	
Mme Nadège	THÉOPHILE	



Excusés représentés : 4
<b><u>Vice-Présidents:</u></b> Mme Eliane GUIOUGOU-FIRPIONN Procuration à Mme Suzelle SEVILLE M. Georges BREDENT (8 <sup>ème</sup> Vice-Président) Procuration à Mme Alberta ALBERI
<b><u>Autres Conseillers Communautaires:</u></b> M. Harry DURIMEL Procuration à M. Jean-Charles SAGET M. Denis BERNADOTTE Procuration à Mme Maryse ALIDOR-DAHOMAIS

Excusé non représenté : 1
<b><u>Autre Conseiller Communautaire :</u></b> Mme Solange LEBLANC

Absents : 14
<b><u>Vice-Présidents :</u></b> Mme Murielle JABES (7 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) M. Dominique BIRAS (11 <sup>ème</sup> Vice-Président) Mme Marie-Corine LACASCADE-CLOTILDE (13 <sup>ème</sup> Vice-Présidente) M. Pierre THICOT (15 <sup>ème</sup> Vice-Président)
<b><u>Conseillers Communautaires - Membres du Bureau :</u></b> Mme Marie-Camille MOUNIEN M. Max CELIGNY M. Michel RINÇON
<b><u>Autres Conseillers Communautaires :</u></b> M. Georges BERGINA Mme Sylvie CHAMMOUGON-ANNO M. Chazy CIRANY M. Maurice LORQUIN M. Daniel MARSIN M. Patrick SELLIN M. Olivier SERVA

Conformément à l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, les conditions de quorum étant réunies, le Conseil peut valablement délibérer.

Le secrétariat est assuré par *Madame Suzelle SEVILLE*.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ;

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT);
- VU l'Instruction budgétaire et comptable des communes M49;
- VU l'arrêté préfectoral n°2008/2042/AD/II/2 du 30 décembre 2008 portant création de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU l'arrêté préfectoral n°2012-1322/SG/DiCTAJ/BRA en date du 29 novembre 2012 portant extension de périmètre de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence à la ville de Baie-Mahault au 1<sup>er</sup> janvier 2013;
- VU l'arrêté préfectoral n°971-2017-03-08-001/SG/DiCTAJ/BRA daté du 8 mars 2017 portant modification et actualisation des statuts de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence;
- VU la délibération du Conseil Communautaire n°2014.04.01/01 du 23 avril 2014 portant élection du Président;
- VU l'état 1259 FPU portant notification à CAP Excellence des bases prévisionnelles de fiscalité locale pour l'exercice 2017;

**Considérant** le rapport du président;

**Considérant** l'avis de la Commission Finances réunie le 18 avril 2017 ;

Après en avoir délibéré ;



**DÉCIDE, À LA MAJORITÉ ET 1 CONTRE (Mme Lise AZEDE)**

**ARTICLE 1-** De voter le Budget primitif 2017 du *Budget annexe Eau potable* comme présenté au rapport :

		RECETTES	DÉPENSES
Section d'Exploitation	Crédits votés en 2017	2 277 257,54	2 277 257,54
	Restes à réaliser de 2016	0,00	0,00
	Résultat d'exploitation de 2016 reporté	0,00	0,00
	<b>Total Section d'Exploitation</b>	<b>2 277 257,00</b>	<b>2 277 257,00</b>
Section d'Investissement	Crédits votés en 2017	544 722,00	544 722,00
	Restes à réaliser de 2016	0,00	0,00
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
	<b>Total Section d'Investissement</b>	<b>544 722,00</b>	<b>544 722,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>2 821 979,54</b>	<b>2 821 979,54</b>

**ARTICLE 2-** De donner tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

**ARTICLE 3-** Le Président, le Directeur Général de CAP Excellence, le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre, à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre ainsi qu'à Madame le Comptable Public du Centre des Finances Publiques de l'Agglomération CAP Excellence.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Guadeloupe, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération CAP Excellence.

Pour extrait certifié conforme

Pointe-à-Pitre, le 25 AVR. 2017

Le Président



Eric JALTON



- Délibération transmise à la Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Député-Maire de la ville des Abymes, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Madame le Maire de la ville de Baie-Mahault, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Monsieur le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre, le 25 AVR. 2017
- Délibération transmise à Madame le Comptable Public de l'Agglomération CAP Excellence, le 25 AVR. 2017

